

16 juin 2011

CPE Lyon signe une convention de partenariat avec le Lycée Ampère de Lyon

Le 17 juin prochain, Gérard Pignault, Directeur de CPE Lyon et Jean-Marie Boucly, Proviseur du Lycée Ampère de Lyon (2^{ème} arrondissement), signent une convention de partenariat entre les deux établissements.

Cette convention est l'aboutissement de deux années de collaboration entre les deux établissements. En effet, CPE Lyon accueille les lycéens du Lycée Ampère pour des visites de laboratoires et des expériences auxquelles participent les élèves.

J.-M. Galvan, enseignant-chercheur à CPE Lyon et S. Boubaker, professeur de Sciences Physiques au Lycée Ampère de Lyon, sont à l'origine de ce rapprochement. Ils ont organisé des expériences d'immersion pédagogique auprès des élèves de 1^{ère} et de Terminale scientifiques, en physique et en chimie.

L'objectif de ce partenariat entre CPE Lyon et le Lycée Ampère de Lyon est de développer les contacts entre les enseignants du secondaire et du supérieur et de donner aux lycéens des filières scientifiques l'envie de se tourner vers des formations scientifiques.

La convention consiste entre autres en l'organisation de visites de laboratoires de CPE Lyon, de conférences et d'expériences scientifiques.

La signature de la convention de partenariat aura lieu
le vendredi 17 juin 2011 à 15h au Lycée Ampère
31 rue de la Bourse—69289 cedex 02

Contacts :

CPE Lyon
43, Bd du 11 Nov. 1918
Bât. H. Curien - BP 2077
69616 Villeurbanne

Emilie Guetat
04 72 43 17 08
emilie.guetat@cpe.fr